### REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 84446585600012

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus OFFICE DU TOURISME

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE SAINT CYR SUR MER

### SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

### **Budget primitif**

BUDGET: OFFICE DU TOURISME (2)

**ANNEE 2025** 

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

### **Sommaire**

I - Informations générales Modalités de vote du budget 3 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections 4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du budget A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17 IV - Annexes A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 18 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet A4.1 - Equilibre des opérations financières A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 20 A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet A6 - Etat des charges transférées Sans Objet A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.7 - Etat des engagements recus Sans Objet B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel 2.1

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics

Sans Objet

Sans Objet

Sans Objet

23

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

D - Arrêté et signatures D - Arrêté et signatures

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans obiet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ....... du .....).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	621 400,00	621 400,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)
s	REPORTE (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	= TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	= 621 400,00	= 621 400,00
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	621 400,00	

35 184,00

0,00

0,00

35 184,00

35 184,00

0,00

0,00

35 184,00

+

(si solde positif)

	TOTAL	
TOTAL DU BUDGET (3)	656 584,00	656 584,00

+

(si solde négatif)

AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y

compris les comptes 1064 et 1068)

RESTES A REALISER (R.A.R) DE

L'EXERCICE PRECEDENT (2)

001 SOLDE D'EXECUTION DE LA

SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE

(2) = TOTAL DE LA SECTION

D'INVESTISSEMENT (3)

0

T E

Ε

Р О

R

Т

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

<sup>(3)</sup> Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	<u>II</u>
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

### **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	100 000,00	0,00	121 200,00	121 200,00	121 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	410 700,00	0,00	465 006,00	465 006,00	465 006,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Т	otal des dépenses de gestion des services	510 710,00	0,00	586 216,00	586 216,00	586 216,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	Dépenses imprévues 0,00 0,00		0,00	0,00	
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	510 710,00	0,00	586 216,00	586 216,00	586 216,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	714 056,35		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	17 114,00		35 184,00	35 184,00	35 184,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	Otal des dépenses d'ordre d'exploitation 731 170,35 35 184,00 35 184,00		35 184,00			
	TOTAL	1 241 880,35	0,00	621 400,00	621 400,00	621 400,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 621 400,00

### **RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Chap. Libellé		Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	5 400,00	5 400,00	5 400,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	8 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
75	Autres produits de gestion courante	597 824,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
-	Total des recettes de gestion des services	617 824,00	0,00	621 400,00	621 400,00	621 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	617 824,00	0,00	621 400,00	621 400,00	621 400,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	al des recettes d'ordre d'exploitation 0,00 0,00 0,00		0,00		
	TOTAL	617 824,00	0,00	621 400,00	621 400,00	621 400,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 621 400,00

### Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	35 184,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	-----------	---

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération *DE 023* + *DE 042 RE 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	713 703,29	0,00	35 184,00	35 184,00	35 184,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	753 703,29	0,00	35 184,00	35 184,00	35 184,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses réelles d'investissement	753 703,29	0,00	35 184,00	35 184,00	35 184,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	041 Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	TOTAL 753 703,29 0,00 35 184,00 35 184,00		35 184,00		

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 184,00

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap. Libellé		Pour mémoire budget	Restes à réaliser	Dropositions	VOTE (3)	TOTAL
спар.	Libelle	Pour mémoire budget précédent (1)	N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOIE (3)	(= RAR + vote)
13	Subventions	0.00	0,00	0.00	0,00	0,00
13	d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
10	assimilées (hors 165)	5,55	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	incorporelles	·	·	·	·	
21	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	corporelles	·	·		·	
22	Immobilisations reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	en affectation	·	·	·	·	
23	Immobilisations en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	cours					
Т	otal des recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'équipement					
10	Dotations, fonds divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	et réserves					
106	Réserves (7)	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison :	0,00	0.00	0,00	0.00	0,00
10	affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	rattachées	-,	-,	-,	-,	
27	Autres immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	financières					
Total d	es recettes financières	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	pour le compte de					
	tiers (6)					
	des recettes réelles	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>d</u>	investissement					
021	Virement de la section	714 056,35		0,00	0,00	0,00
	d'exploitation (4)					

040	Opérat° ordre transfert	17 114,00		35 184,00	35 184,00	35 184,00
	entre sections (4)					
041	Opérations	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>↓</b>	patrimoniales (4)					
	des recettes d'ordre l'investissement	731 170,35		35 184,00	35 184,00	35 184,00
	TOTAL	738 170,35	0,00	35 184,00	35 184,00	35 184,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 184,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	35 184,00

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- $\hbox{(3) Le vote de l'organe d\'elib\'erant porte uniquement sur les propositions nouvelles}.$
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	121 200,00		121 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	465 006,00		465 006,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00
66 67 68	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 35 184,00	0,00 0,00 35 184,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	586 216,00	35 184,00	621 400,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 621 400,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	35 184,00	0,00	35 184,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	35 184,00	0,00	35 184,00

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 184,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

<sup>(4)</sup> Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

<sup>(5)</sup> Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 400,00		5 400,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 000,00		12 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	4 000,00		4 000,00
75	Autres produits de gestion courante	600 000,00		600 000,00
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	621 400,00	0,00	621 400,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 621 400,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
23 26	Participations et créances rattachées	0,00 0,00	0,00 0.00	0,00 0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	5,50	35 184,00	35 184,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	35 184,00	35 184,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 35 184,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	100 000,00	121 200,00	121 200,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	10 000,00	12 000,00	12 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000.00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
607	Achats de marchandises	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6135	Locations mobilières	2 600,00	2 800,00	2 800,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	17 000,00	25 000,00	25 000,00
6161	Multirisques	2 300,00	3 000,00	3 000,00
6168	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
618	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	7 100,00	5 100,00	5 100,00
6228	Divers	1 200,00	1 500,00	1 500,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	9 500,00	12 500,00	12 500,00
6238	Divers	12 000,00	16 000,00	16 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	1 500,00	1 500,00
6256	Missions	500,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	800,00	800,00	800,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	7 000,00	7 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	18 000,00	20 000,00	20 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	410 700,00	465 006,00	465 006,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	28 306,00	28 306,00
6311	Taxe sur les salaires	30,000,00	33 000,00	33 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	270 000,00	333 000,00	333 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	28 000,00	39 000,00	39 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	9 700,00	11 000,00	11 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	60 000,00	5 000,00	5 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	12 000,00	14 500,00	14 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 200,00	1 200,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	10,00	10,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTA	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	510 710,00	586 216,00	586 216,00
	= (011 + 012 + 014 + 65)		·	·
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0.00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	510 710,00	586 216,00	586 216,00
	= a + b + c + d + e + f	510 710,00	380 210,00	380 210,00
023	Virement à la section d'investissement	714 056,35	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	17 114,00	35 184,00	35 184,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	17 114,00	35 184,00	35 184,00
TOTAL I	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION	731 170,35	35 184,00	35 184,00
	D'INVESTISSEMENT			
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	731 170,35	35 184,00	35 184,00
TOTAL DE	S DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	1 241 880,35	621 400,00	621 400,00

	<u> </u>
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	621 400,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice 0,00

- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	5 400,00	5 400,00
64198	Autres remboursements	0,00	5 400,00	5 400,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 000,00	12 000,00	12 000,00
7082 7088	Commissions et courtages Autres produits activités annexes	7 000,00 5 000,00	7 000,00 5 000,00	7 000,00 5 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	8 000,00	4 000,00	4 000,00
74	Subventions d'exploitation	8 000,00	4 000,00	4 000,00
75	Autres produits de gestion courante	597 824,00	600 000,00	600 000,00
753 7588	Reversement taxe de séjour Autres	596 224,00 1 600,00	600 000,00 0,00	600 000,00 0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	617 824,00	621 400,00	621 400,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	617 824,00	621 400,00	621 400,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	617 824,00	621 400,00	621 400,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	621 400,00

Détail du calcul des ICNE au compt	7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE~042 = DI~040, RE~043 = DE~043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	40 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	40 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	713 703,29	35 184,00	35 184,00
2135	Installations générales, agencements	17 114,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	4 000,00	4 000,00
2184	Mobilier	18 528,00	6 184,00	6 184,00
2188	Autres immobilisations corporelles	674 061,29	25 000,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	753 703,29	35 184,00	35 184,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	753 703,29	35 184,00	35 184,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	753 703,29	35 184,00	35 184,00

RESTES A REALISER N-1 (10	) 0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10	) 0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 184,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

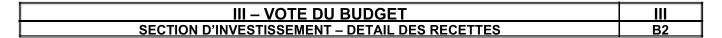
<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI~040 = RE~042.

<sup>(8)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 000,00	0.00	0.00
1068	Autres réserves	7 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	7 000,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	7 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	714 056,35	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	17 114,00	35 184,00	35 184,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 <i>754,00</i>	20 000,00	20 000,00
28135	Installations générales, agencements,	476,00	476,00	476,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 401,00	5 160,00	5 160,00
28184	Mobilier	2 505,00	4 358,00	4 358,00
28188	Autres	1 691,00	1 814,00	1 814,00
2823	Constructions (affectation)	2 700,00	2 700,00	2 700,00
2828	Autres immos corporelles (affectation)	2 587,00	676,00	676,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	731 170,35	35 184,00	35 184,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	731 170,35	35 184,00	35 184,00
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	738 170,35	35 184,00	35 184,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 184,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

 $<sup>(4) \</sup> Le \ vote \ de \ l'organe \ d\'elib\'erant porte uniquement sur les propositions \ nouvelles.$ 

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

<sup>(7)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(8)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(9)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

### A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2021-05-20
CGCT): 500.00 €	

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
(linéaire, dégressif,		(on annous)	
variable)			
L	201 - Frais d'établissement	5	20/05/2021
L	2031 - Frais d'études non suivies de réalisation	5	20/05/2021
L	2032 - Frais de recherche et de développement	5	20/05/2021
L	2033 - Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	20/05/2021
L	2051 - Concessions et droits assimilés, logiciels, licences	2	20/05/2021
L	2087- Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à	2	20/05/2021
	disposition		
L	2121 - Terrains nus, plantations	20	20/05/2021
L	2125 - Terrains bâtis	20	20/05/2021
L	2128 - Autres agencements et aménagements (clôture, mouvement de	20	20/05/2021
L	terre) 2131 - Bâtiments	50	20/05/2021
L	2135 - Bâtiments, rénovation (théâtre)	50	20/05/2021
	2135 - Installations électriques et téléphoniques	20	20/05/2021
Ī	2135 - Climatisation, chauffage	10	20/05/2021
	2135 - Aménagement de locaux	15	20/05/2021
	2135 - Autres	20	20/05/2021
L	2138 - Bâtiments légers, abris	10	20/05/2021
L	2138 - Autres constructions	99	20/05/2021
L	2151 - Installations complexes spécialisées	20	20/05/2021
L	2153 - Installations à caractère spécifique (portique, bloc secours)	35	20/05/2021
L	2154 - Matériel industriel	5	20/05/2021
L	2155 - Outillage industriel	5	20/05/2021
L	2157 - Agencements et aménagements du matériel ou outillage industriels	10	20/05/2021
L	2182 - Véhicules, vélos, motos, voilier d'initiation, remorque	5	20/05/2021
L	2182 - Véhicules industriels, camions	8	20/05/2021
L	2182 - Véhicules flottants, bateaux	25	20/05/2021
L	2183 - Matériel de bureau	10	20/05/2021
L	2183 - Matériel informatique	5	20/05/2021
L	2183 - Tablette, ordinateur, appareil photo, téléphone	2	20/05/2021
L	2184 - Mobilier de bureau, mobilier scolaire	10	20/05/2021
L	2184 - Coffre-fort	30	20/05/2021
L	2185 - Cheptel	1	20/05/2021
L	2188 - Autres immobilisations corporelles	10	20/05/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

### DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

## Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

### COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	35 184,00	35 184,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	35 184,00	35 184,00

<sup>(1)</sup> Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

<sup>(2)</sup> Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

<sup>(3)</sup> Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

### DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSI PROPRES	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	0,00	0,00
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

N	C1.1	
IV – ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMP	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS T (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À	EMPLOIS PERMANENTS À	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON	TOTAL
		COMPLET	COMPLET			IIIOLAIRES	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général adjoint des services		00,0	00,00	00,00	00,00	00,00	00,0
Directeur général des services techniques		00,0	00,00	00,00	00,0	00,00	00,0
FILERE ADMINISTRATIVE (b)		12,00	00'0	12,00	00'0	12,00	12,00
Agent d accueil et de surveillance du patrimoine	0	3,00	00'00	3,00	00'0	3,00	3,00
Alternant conseiller en séjour	O	3,00	00'0	3,00	00'0	3,00	3,00
Conseiller en séjour	O	3,00	00'0	3,00	00'0	3,00	3,00
Conseiller en séjour spécialisé en commercialisation	O	1,00	00'0	1,00	00'0	1,00	1,00
Conseiller en séjour spécialisé en numérique	O C	1,00	00,00	1,00	00,00	0,1	7,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE ANIMATION (i)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE POLICE (j)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		12,00	00'0	12,00	00'0	12,00	12,00

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont désignem comptabilisés dans leur fillère d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

<sup>(5)</sup> Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	N
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

# C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N CATEGORIES	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	CON	CONTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
TOTAL GENERAL				00'0		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.

- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT: Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP):

  332-23-4" Acroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.
  332-24": Acroissement temporaire d'activité pour une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
  332-24": Acroissement saisonnier d'un anne turne durée maximale fixée par les parties dans la six mois.
  332-4": Contractue de projet pour une durée maximale fixée par les parties du maximale fixée par les parties du maximale fixe maximale fixée par les parties du maximale fixe maximale fixer de projet de fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
  332-4": Absance de carder d'emplois de fonctionnaire autorisée de fonctionnaire succeptibles d'assurunes les fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
  332-44": Vacance temporaire d'un fonctionnaire autorisée des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pur être des fonctions.
  332-44": Vacance temporaire d'un fonctionnaire autoritée de fonctionnaire service et 5 500 habitants que projutement se des fonctionnaires par l'autorité territorial création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement de fonctionnaire substance de carder de de services que l'autoritée territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territorial e de services que l'ancidemmée or application de l'ancide. L'a 324 avec may contractuel territorial contra

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aldés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-10 et 333-10.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1) , A le (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

01- Daniel ALSTERS (collège élus, titulaire)	
02- Fanny MAZELLA (collège élus, titulaire)	
03- Marie-Anne BENJO (collège élus, titulaire)	
04- Patricia AUBERT (collège élus, titulaire)	
05- Eliane THIBAUX (collège élus, suppléant)	
06- Bernard ROTGER (collège élus, suppléant)	
07- Pierre CHAZAL (collège élus, suppléant)	
08- Carole DE PERETTI (collège élus, suppléant)	
09- Géraldine CHATELET-MERCIER, Hôtel de la Tour (collège professionnels, titulaire)	
10- Christophe VALEAU, Casino de jeux de Sanary (collège professionnels, titulaire)	
11- OLivier ALZIARY, Piscine de Sanary (collège professionnels, suppléant)	
12- Amélie GARREAU de LOUBRESSE, Zoa Parc (collège professionnels, suppléant)	
13- Christian CARNIEL, Responsable agence HAVAS VOYAGE (collège personnalités qualifiées, titulaire)	
14- Sandrine ARMABESSAIRE, Sanary Entreprendre (collège personnalités qualifiées, suppléant)	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

<sup>(1)</sup> Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : .

<sup>(3)</sup> L'ajout des signataires est désormais facultatif.